

Indicateurs emploi, chômage et masse salariale

Sommaire :

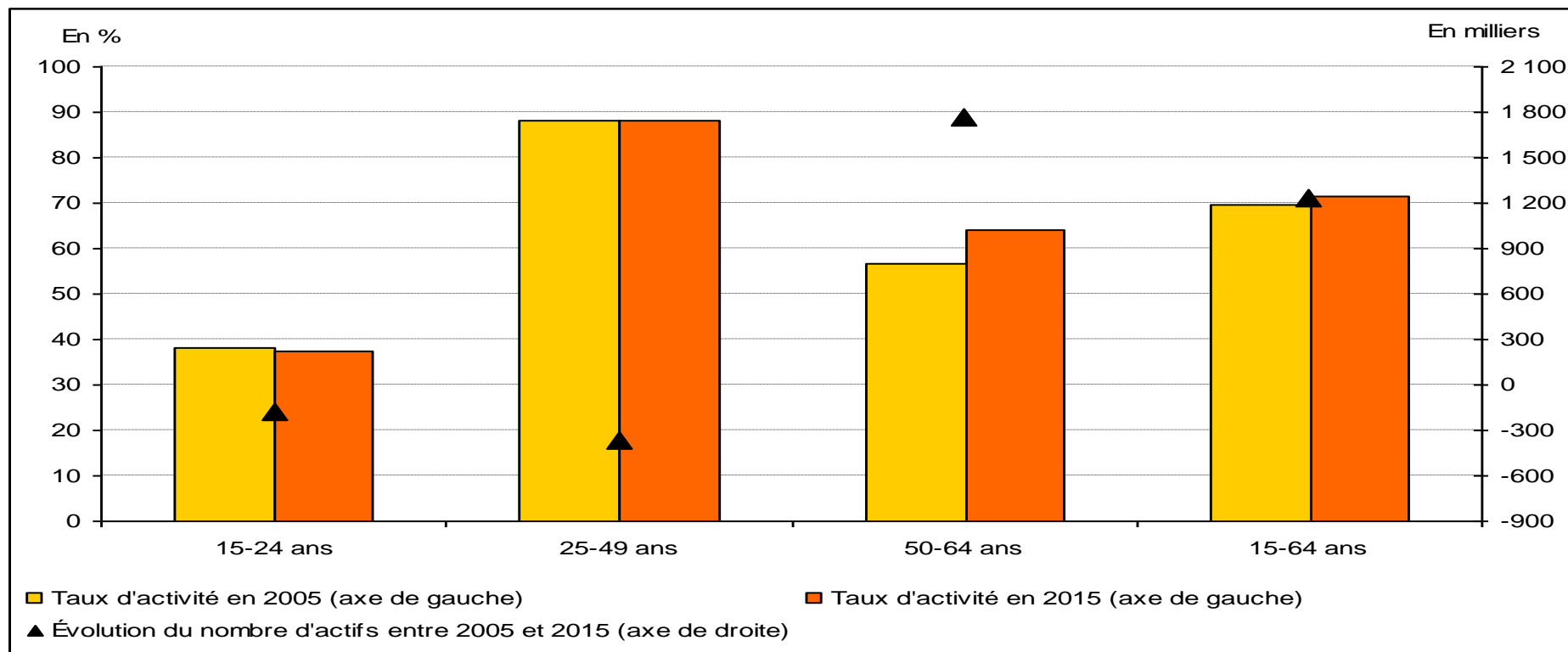
- I- **Activité**
- II- **Chômage**
- III- **Chômage, Eclairage senior**
- IV- **Evolution du taux de chômage en Europe**
- V- **Evolution de l'emploi**
- VI- **Qualité de l'emploi**
- VII- **Evolutions sectorielles de l'emploi salarié dans les secteurs marchands**
- VIII- **Evolution de l'emploi et de la masse salariale en moyenne annuelle dans le champ de l'Acoss**
- IX- **Evolution de la structure des emplois selon les catégories socio professionnelles**
- X- **Définitions et concepts**

Avertissement : les données présentées ci-après ne sont pas systématiquement « genrées » et ce, pour des raisons de volume, s'agissant d'une approche qui se veut synthétique. Bien entendu, cela ne réduit en rien L'intérêt qu'aurait l'introduction du genre dans l'analyse des différents indicateurs ici retenus. Bien au contraire, celle-ci permettrait de donner une idée plus précise de la réalité des inégalités qui caractérisent le fonctionnement du marché du travail, qu'il s'agisse du risque de chômage ou de l'accès à l'emploi, en termes de statut, de durée du travail ou de qualification et de rémunération.

16 février 2017

I-ACTIVITE

1-Evolution des taux d'activité de 2005 à 2015



Source : Insee, enquête emploi ; Informations premières, n°1602

Commentaire

Ce graphique illustre les effets du processus de vieillissement de la population sur la **structure de la population active** des 15-64 ans, par tranches d'âge. En fait, sur cette période, celle-ci augmente **(+ 1,22 million)** uniquement du fait de la croissance du poids des actifs de 50-64 ans **(+1,76 million)** et de l'évolution de leur comportement d'activité, en relation avec les réformes successives des retraites, dont celle de 2010, qui a décalé à 62 ans l'âge d'ouverture des droits à la retraite.

On notera aussi qu'entre 2005 et 2015, en France métropolitaine, le nombre des actifs de 15 à 64 ans a augmenté de 1 227 900 personnes.

II-CHÔMAGE

1-Évolution des indicateurs du chômage de 2007 à 2016

En milliers ou en %

Données en CVS-CJO	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
(1)-Taux de chômage BIT TR-4 ; Insee France*	7,4	7,7	9,5	9,2	9,3	10,2	10,1	10,5	10,2	10,0
(2)-Chômeurs BIT TR-4 Insee métropole*	1 972	2 061	2 564	2 476	2 541	2 787	2 790	2 913	2 851	2 783
(3)-DEFM A, métropole*	2 015,1	2 219,3	2 640,0	2 702,5	2 848,7	3 131,1	3 307,4	3 492,3	3 580	3 473,1
(4) DEFM A, B, C métropole	3 089,5	3 247,5	3 844,5	4 029,4	4 249,6	4 628,7	4 907,8	5 218,5	5 478,0	5 475,7
(5) « Halo » autour du chômage TR-4métropole*	1 128	1 133	1 252	1 217	1 299	1 289	1 327	1 408	1 411	1 476
(6) DEFM A, B, C, longue durée, métropole*	1 017,9	992,4	1 271,0	1 519,5	1 615,5	1 820,0	2 057,7	2 254,7	2 469,7	2 411,4
(7) DEFM A, B, C trois ans et plus, métropole*	284,7	271,9	293,3	345,4	423,4	502,6	592,6	705,4	816,5	840,4

Source : Insee, Dares.

Lecture : *Données constatées fin décembre de chaque année ou en moyenne du dernier trimestre de l'année ; (1), (2) et (5) : en **moyenne trimestrielle**.

(1)-INSEE. Enquête emploi en continu (EEC) ; Informations Rapides (IR)-41-16 février 2017

(2)-INSEE. Enquête emploi en continu (EEC) ; Informations Rapides (IR)-41-16 février 2017

(3)-DARES. Dares indicateurs ; demandes d'emploi en fin de mois (DEFM A).

(4)-DARES. Dares indicateurs ; demandes d'emploi en fin de mois (DEFM A, B, C)

(5)-INSEE. Enquête emploi en continu (EEC) ; IR-41-16 février 2017

(6)-DARES. Dares indicateurs ; demandes d'emploi en fin de mois (DEFM, A, B, C)

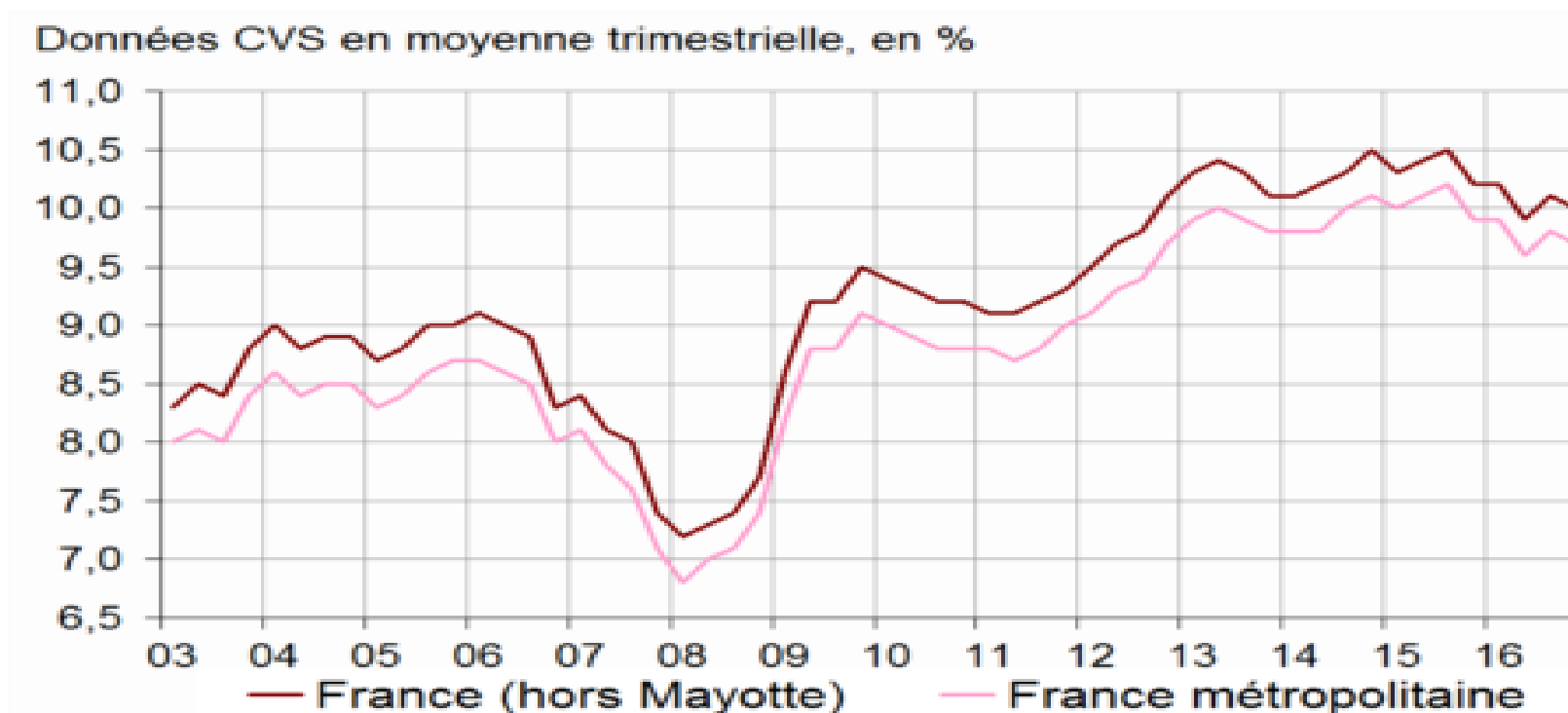
(7)-DARES. Dares indicateurs ; demandes d'emploi en fin de mois (DEFM A, B, C)

Commentaire

Le chômage au sens du BIT, en métropole, est resté quasiment stable de 2012 à 2016 alors qu'il avait fortement augmenté de 2007 et 2012 (respectivement, -0,1%, contre +41,32%). Ceci s'explique notamment par la forte croissance du nombre des demandeurs d'emplois avec activité réduite (catégorie B et C).

En effet, par rapport à la période 2007-2012, on note le creusement de l'écart entre l'augmentation des DEFM A et des DEFM A, B, C entre 2012 et 2016, (on passe, respectivement, d'un écart de 5,6 points à un écart des taux de croissance de 8,2 points). On en déduit que la montée du chômage entre 2012 et 2016, s'est accompagnée d'une forte croissance de la précarité de l'emploi, caractérisée par la **multiplication des contrats courts**.

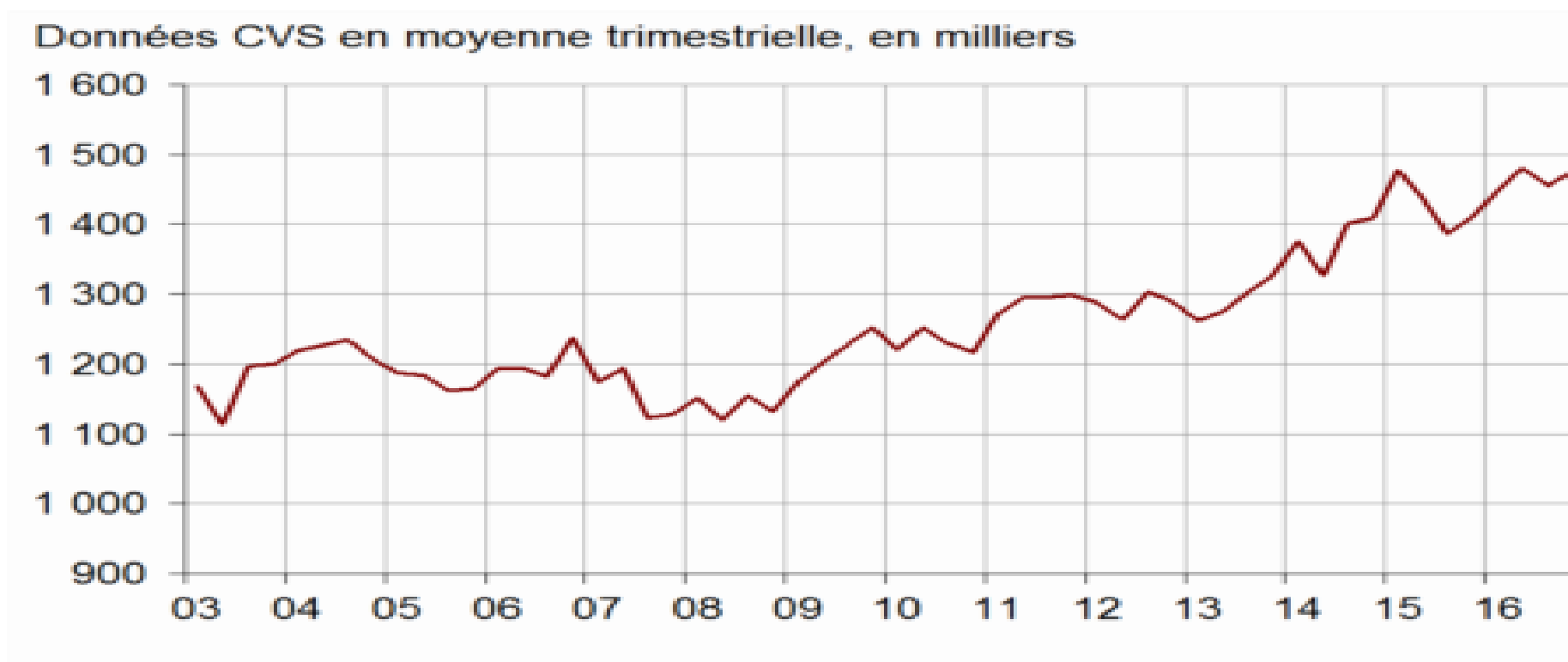
2-Evolution du taux de chômage mesuré par l'enquête emploi en continue



Source : Insee

Il faut par ailleurs noter que la baisse de l'effectif des demandeurs d'emploi de catégorie A, intervenue depuis la fin de 2015, s'explique aussi par les mesures du plan emploi du gouvernement de janvier 2016 et notamment, par la **montée en charge progressive du plan de formation des chômeurs, ainsi qu'en atteste l'évolution des motifs de sortie d'inscription pour « entrée en formation »**, qui pour les demandeurs des catégories A, B, C étaient au nombre de 85 000 au dernier trimestre 2016, en augmentation de 90% en un an, chiffre à comparer à celui de la croissance des sorties de Pôle emploi pour **reprise d'emploi déclarée** sur la même période, soit +5,6% sur un an¹.

3-Evolution du « Halo » autour du chômage



Source : Insee

¹ Cf. Dares, Premières synthèses, n° 004, janvier 2017

Mais il faut surtout observer que **le chômage au sens du BIT mesuré par l'enquête emploi ne rend qu'imparfaitement compte de la dégradation des conditions d'emploi dans le secteur privé** et de la perception du risque de chômage par les salariés qui y sont employés. En effet, le taux de chômage au sens du BIT se calcule en référence à l'ensemble de la population active, qui comporte une part importante de salariés du secteur public ou à statut pour lesquels le risque de chômage est faible ou quasi nul. Ainsi, la réalité du poids du chômage pour les actifs du secteur privé est-elle sous-estimée.

Par ailleurs, on note que le nombre des personnes répondant à la définition du « halo » autour du chômage (Voir définitions, infra) n'a cessé d'augmenter depuis 2007 (Cf. graphique ci-dessus et tableau 2), ce qui est un indicateur supplémentaire de la pénurie persistante d'emplois.

2-Evolutions comparées des indicateurs de chômage depuis la fin 2007

Champ : métropole

(effectifs en milliers)	Variations 2007-2012		Variations 2012-2016	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Chômage BIT	+ 815	+41,32	-4	-0,1
« Halo » autour du Chômage	+161	+14,3	+187	+14,5
Sous-emploi	+153	+10,6	+15	+0,9
DEFM A	+1 116	+55,4	+342	+10,9
DEFM A, B, C	+1 539	+49,8	+847,1	+18,3
DEFM A, B, C, trois ans et plus	+218	+76,5	+338	+67,3

Source : Insee, Dares.

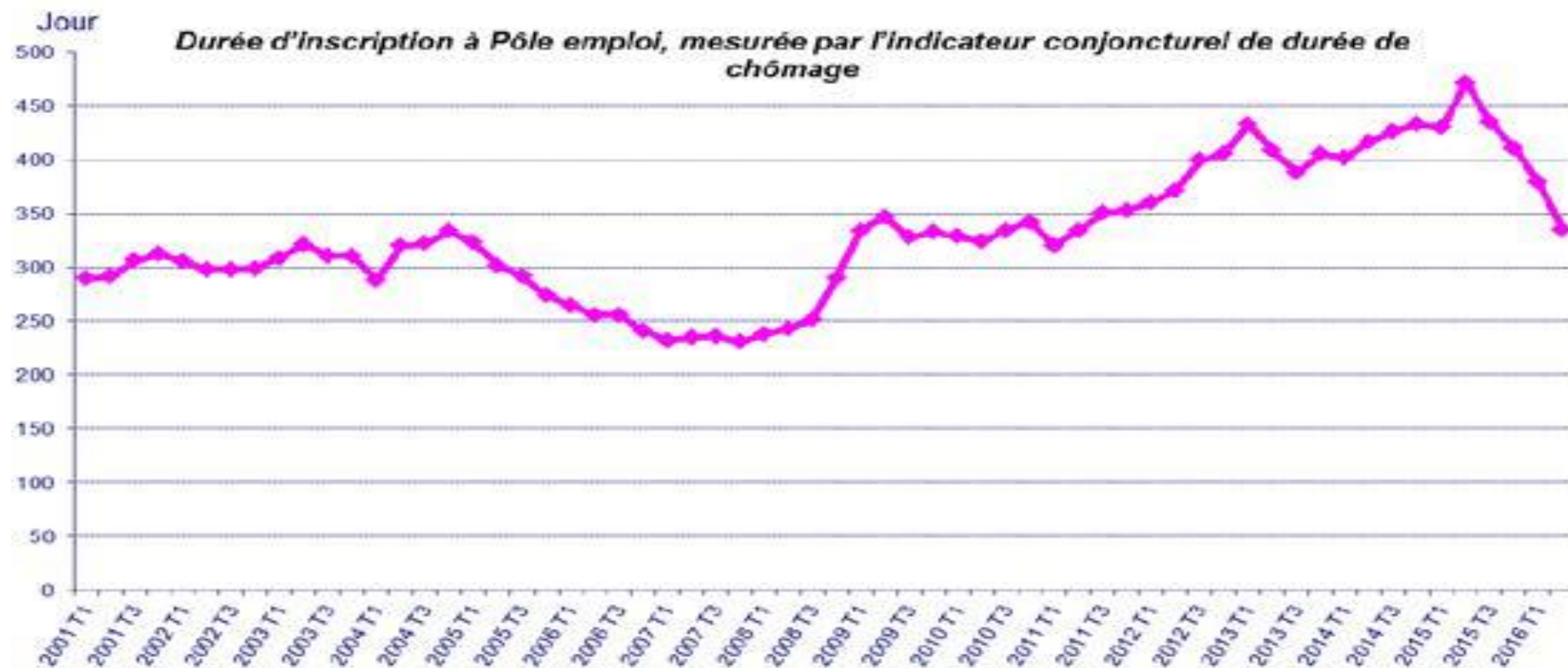
Enfin, on doit aussi noter que parmi les personnes classées en DEFM A, B, C, c'est le **risque d'exclusion** qui a aussi augmenté si l'on observe la **forte croissance du chômage de très longue durée (3 ans et plus)**, depuis la fin 2012, même si celle-ci a quelque peu ralenti par rapport à la période 2007-2012 (+67,3% contre +76,5%).

La question posée par ce risque d'exclusion engendré par cet éloignement durable de l'emploi trouvera en partie sa réponse dans la dynamique de la structure des emplois des années à venir **(Cf. partie VIII, infra)**

Enfin, **on retiendra comme positive l'évolution de l'indicateur conjoncturel de durée de chômage** (ICDC ; voir définition, infra).²Ainsi, deuxième trimestre 2016, la **durée d'inscription à Pôle emploi, mesurée à partir de cet indicateur s'établit à 335 jours** (Cf. graphique ci-dessous).

Si la conjoncture économique de ce trimestre devait se maintenir, un demandeur d'emploi resterait, en moyenne, inscrit 11 mois consécutifs à Pôle emploi. L'indicateur poursuit sa baisse entamée il y a un an pour atteindre le niveau observé au 2ème trimestre 2011. Il reste que pour l'instant, cette évolution n'a pas d'incidence sur le chômage de très longue durée qui reste à un très haut niveau et contre lequel, les dispositifs de formation et d'accompagnement n'ont pas encore eu d'effets significatifs.

4-Évolution de la durée d'inscription à Pôle emploi selon l'ICDC



² Pôle Emploi ; Statistiques et indicateurs, n°16.034, 25 août 2016.

III-Chômage : éclairage seniors

Les seniors et le marché du travail

	2003	2007	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectifs 55-64 ans	6 091	7273	7913	8012	7986	7969	7968	8 207	--
Taux d'activité									
55-64 ans	38,7	40,0	42,5	44,1	47,9	49	50,7	52,6	54,1
55-59 ans	57,1	58,0	65,1	68,8	72,5	73	73,8	74,5	--
60-64 ans	13,8	16,2	18,9	19,8	23,1	24,7	26,9	29,7	--
65-69 ans	2,6	3,2	--	5,2	6	5,7	5,8	6,1	--
15-64 ans	69,7	69,7	70,5	70,4	70,9	71,1	72,7	71,3	71,7
Taux d'emploi									
55-64 ans	37	38,2	39,7	41,5	45,5	45,6	47	48,7	50,2
55-59 ans	54,4	55,4	60,6	64	67,1	67,5	68,2	69	--
60-64 ans	13,4	15,7	17,9	18,9	21,7	23,3	25,1	27,6	--
65-69 ans	2,6	3,2	--	5,2	5,9	5,6	5,6	5,9	--
15-64 ans	64	64,3	63,8	64	63,9	64,1	65,4	63,8	64,7
Taux de chômage									
55-64 ans	4,4	4,1	6,7	6,5	7,1	7	7,3	7,4	--
55-59 ans	4,6	4,6	7	7	7,5	7,4	7,6	7,4	--
60-64 ans	3	3,4	5,2	4,7	6	5,7	6,8	7,2	--
65-69 ans	1,9	1,8	--	--	1,9	2,8	3,1	2,4	--
15-64 ans	8,2	7,7	9,4	9,3	9,9	9,9	10	10,5	9,7

Source : Insee, Dares ; chiffres en moyenne annuelle. ; France métropolitaine.

La participation des seniors au marché du travail s'est considérablement accrue depuis 2003. De 2003 à 2015, le taux d'activité des 55-64 ans a progressé de près de 14 points et son écart avec le taux d'activité des 15-64 ans s'est réduit : **il était de 31 points en 2003 et n'était plus que de 17,2 points à la fin 2016.**

Cette évolution est la conséquence des réformes successives des retraites depuis 2003. Concrètement, elle résulte de l'allongement de la durée de cotisation, dans un premier temps, puis, à partir de 2011, de sa combinaison avec le recul de l'âge d'ouverture des droits.

On observe une évolution parallèle des taux d'emploi. Ainsi en 2003, **le taux d'emploi des 55-64 ans était-il inférieur de 27 point à celui des 15-64 ans, alors qu'il n'est plus que de 14,5 points à la fin 2016.**

En revanche, le risque de chômage s'est logiquement accru pour les seniors de 55-64 ans, en lien avec leur plus forte présence sur le marché du travail.

Ainsi, alors que l'écart entre le taux de chômage des seniors et celui des actifs de 15 à 64 ans était de 3,8 points en 2003, celui-ci n'était plus que de 3,1 points en 2015, en particulier en raison de la progression du chômage des seniors de 60 ans et plus qui a fortement augmenté depuis 2011 et le recul de l'âge légal de la retraite.

Mais toutes ces indications mériteraient d'être complétées par une analyse plus fine de la situation des seniors sur le marché du travail en fonction de leur secteur d'activité, compte tenu de l'inégal risque de chômage qui existe entre le public et le privé.

En effet les réformes des retraites qui consistent à élever l'âge de sortie effective de la vie active, afin de réduire la durée moyenne de service des pensions pour tenir compte de l'augmentation de l'espérance de vie sur les dépenses des régimes de retraite, n'ont de sens que si les seniors en emploi sont plus nombreux.

De ce point de vue, l'on sait en effet, que **le décalage de l'âge de la retraite a moins d'incidence sur le risque de perte d'emploi des seniors occupés dans le secteur public que dans le secteur privé.**

On précisera à cet égard que les premiers représentaient, hors grandes entreprises nationales, 21,8% des seniors de 55-64 ans en emploi en 2012, contre 61% pour les salariés du privé, le complément à 100% des seniors en emploi, soit les non-salariés, comptant pour 17,2% du total.³

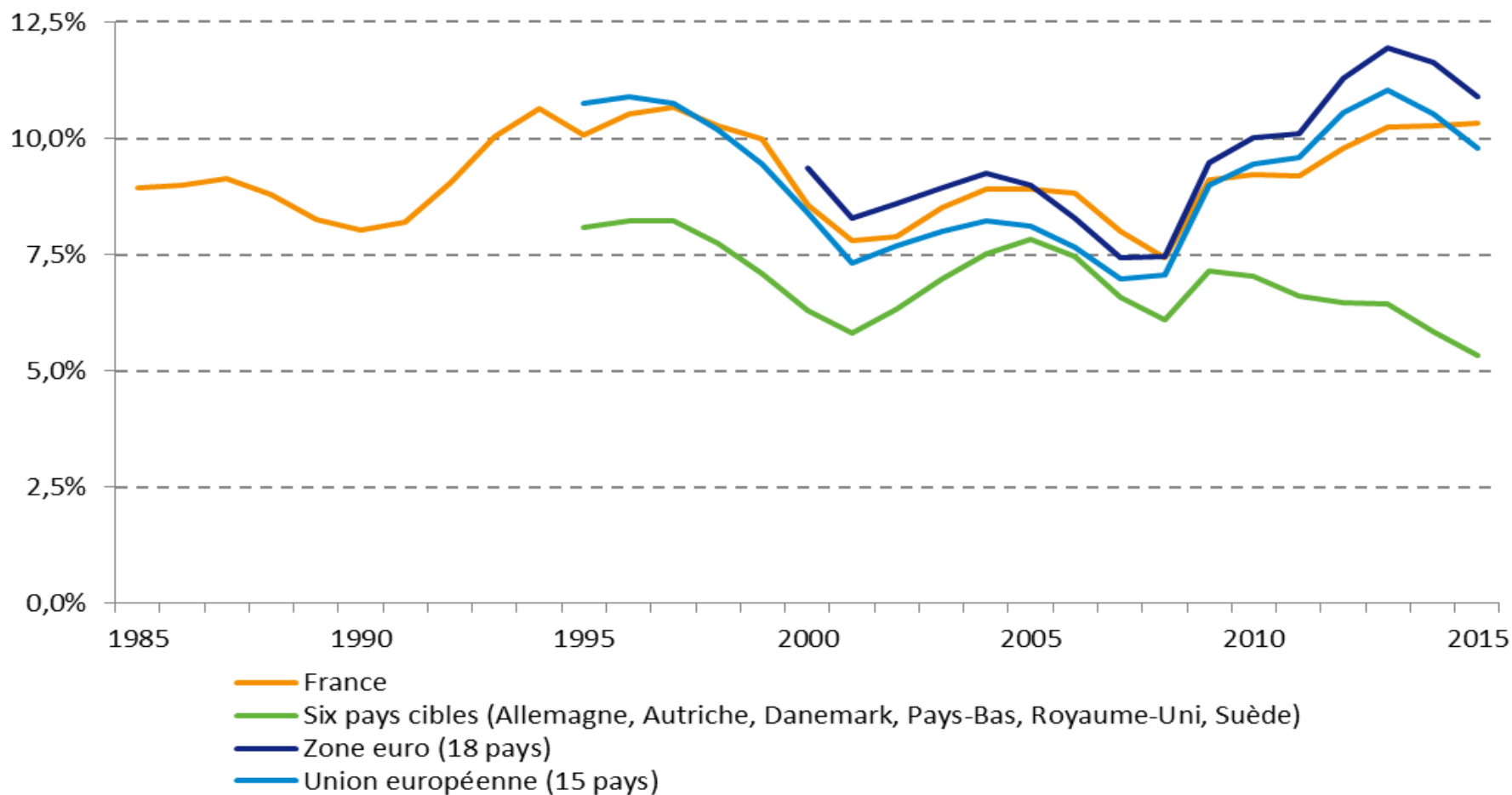
³ Cf. Dares analyses, décembre 2013, n°83.

IV- Evolution du taux de chômage en Europe

NOTE : taux de chômage annuel au sens du BIT. Population active de 15 à 74 ans. Pour la France, données France entière.

SOURCE : France Stratégie, d'après données Eurostat et Insee

5-Évolutions comparées du taux de chômage en Europe



Commentaire

On observe que la France, qui avait un niveau de chômage proche de la « Zone euro à 18 » à la fin des années 2000, se situe à un niveau inférieur à celui de cette zone depuis le déclenchement de la crise de 2008, **même si la situation relative de notre pays a tendance à se dégrader depuis 2014, par rapport à cet ensemble de pays (voir tableau ci-dessous).**

De plus, si l'on considère les six pays cibles retenus dans le graphique ci-dessus (Allemagne, Autriche, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède), l'on observe que la situation de la France n'a cessé de se dégrader depuis 2008. Cette évolution peut s'interpréter comme la conséquence de la variété des réponses politiques à la pénurie d'emplois générée par la crise de 2008, certains des pays cibles à faible taux de chômage ayant fait face à cette situation par des modalités de partage du travail différentes de celles de la France, notamment en multipliant les emplois à temps partiel, voire très partiel et en favorisant le développement de l'entrepreneuriat sous des formes différentes de celles de notre pays (Allemagne et Royaume-Uni, notamment), avec, en contrepartie, une augmentation de la pauvreté laborieuse.

3-Evolutions comparée du taux de chômage en France et dans la Zone euro

En %

	2012	2013	2014	2015	2016
Zone Euro (à 19 pays depuis 2014)	11,7	12,1	11,4	10,5	9,6
France	10,5	10,9	10,7	10,2	9,6

Source : Eurostat ; euros indicateurs n°4, 31 janvier 2017. **Note :** la méthode de calcul du taux de chômage par Eurostat est différente de celle de l'enquête emploi de l'Insee. Les chiffres ne sont donc pas comparables en niveau, sans que les tendances soient remises en cause.

IV- Evolution de l'emploi

4-Évolution des indicateurs d'évolution de l'emploi de 2007 à 2016

Données en CVS-CJO Milliers ou %	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Insee- EMPLOIS salariés (1)-SMNA TR-04, France	16 386,8	16201,8	15948,4	16004,3	16060,6	15953,4	15928,7	15866,6	15963,4	16158,9*
(2)-EMPLOIS salariés tertiaire non marchands	7531	7563	7604	7604	7610	7649	7743	7795	7818	--
(3)-EMPLOIS salariés, ACOSS Fins des TR-04, France	18 153,7	18 033,6	17 583,0	17 744,1	17 862,7	17 777,1	17 726,7	17 699,6	17 813,9	17 986,8
(4)-EMPLOIS salariés, UNEDIC Fin d'années	16 692	16 616	16 336	16 474	16 549	16 468	16 440	16 395	16 578	16 721
(5)-Insee -part du temps partiel En % de l'emploi total BIT Moyenne TR-04, (métropole)	17,3	16,80	17,9	17,8	18,2	18,0	18,8	18,9	18,8	18,7
(6)-Insee -Taux d'emploi équivalent temps plein (ETP) Moyennes TR-04(métropole)	60,3	60,6	59,2	59,5	59,4	59,7	59,6	59,4	59,6	59,9
(7)-Insee - EMPLOI TOTAL Moyenne annuelle (Métropole)	25 587	25 926	25 675	25 731	25 759	25 805	25 764	25 802	25 844-	--

Source: Insee, Dares, Unedic, Acooss. Voir définitions des Champs statistiques, VII, infra. * **estimation flash, fin du TR-04 pour 2016.**

(1)-SMNA : secteurs marchands non agricoles ; effectifs en fin du 4^{ème} trimestre de l'année, Insee, IR-41-16 février 2017.

(2)-INSEE : séries longues-Estimations d'emploi-2015 ; fins d'années ; métropole (T1-02B) ; INSEE-Résultats N°189 ; 05/12/2016

(3)-ACOSS : L'effectif des salariés est calculé à la fin de chaque trimestre ; Cf. Acooss stats, N°241, décembre 2016.

(4)-UNEDIC : les chiffres de 2015 et 2016 sont provisoires ; Cf. Perspectives financières pour 2016-2019, septembre 2016

(5)-INSEE : EEC ; en moyenne trimestrielle ; Enquête emploi en continue (EEC) ; IR-41-16 février 2017

(6)- INSEE:EEC ; dans la population des 15-64 ans, moyenne trimestrielle, métropole, séries longues, IR-41-16 février 2017

(7)-INSEE : EEC-2016-IP-1602

VI- Qualité de l'emploi

5-Évolution des indicateurs qualitatifs de l'emploi de 2007 à 2016

Effectifs en milliers (données en CVS)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1-Sous-emploi	1447	1561	1690	1789	1577	1600	1644	1698	1705	1615
2-CDI	19 727	20119	19961	19729	19654	19746	19774	19 722	19560	--
3-% CDI dans l'emploi salarié, métropole moyenne, TR-04	86,3	86,9	87,3	86,4	86,2	86,3	86,7	86,4	85,5	--
4-CDD	2151	2168	2130	2225	2196	2216	2174	2219	2370	--
5-INTERIM	546	556	424	470	549	508	511	530	585	654,1**
6-CONTRATS aidés marchands, contrats en alternance inclus	991	941	884	892	909	902	983	997	996	--
7-Contrats aidés non marchands	410	322	401	430	369	310	401	463	521	--

Source: Insee, Dares; **TR-04, estimation flash, Insee, TR-04-2016.

(1)-INSEE, 4^{ème} trimestre de chaque année en moyenne trimestrielle, métropole ; Enquête emploi en continue (EEC) ; IR-41-16 février 2017

(2)-INSEE, France métropolitaine, personnes de 15 ans et plus, moyenne annuelle, Enquête emploi en continue (EEC) ; IP, n°1602, juin 2016

(3)-DARES, bilan annuel de l'emploi ; DARES analyses, n°35, juillet 2016

(4)-INSEE, EEC, moyenne annuelle, métropole, T402-FPE

(5)-INSEE, EEC, enquête trimestrielle sur l'emploi, moyenne trimestrielle. IR, n°319, 8 décembre 2016

(5)-DARES, bilan annuel de l'emploi ; moyenne annuelle ; DARES analyses, n°35, juillet 2016

(6)-DARES, bilan annuel de l'emploi ; stocks en fin d'année ; DARES analyses, n°35, juillet 2016

(7)-DARES, bilan annuel de l'emploi ; stocks en fin d'année ; DARES analyses, n°35, juillet 2016

Commentaire

6-Variation des indicateurs d'emploi

	Variations 2007-2012		Variations 2012-2016	
	Effectifs (milliers) ou points de %	%	Effectifs (milliers) ou points de %	%
Emplois salariés SMNA	-433,4	-26,4	+205,5**	+1,44**
Taux d'emploi en équivalent temps plein	-0,6	-0,9	+0,2	+0,33
Taux de temps partiel en % de l'emploi total	+0,7	+4,0	+0,7	+3,8
Sous-emploi	+153	+10,6	+15	+0,93
Taux de CDI dans l'emploi salarié	0	0	-0,8*	-0,9*
CDD	+65	+3,0	+154*	+6,9*
Intérim	-38	-6,9	+146**	+28,7**
Contrats aidés non marchands	-100	-24,4	+211*	+68,0*

Source : Insee, enquête emploi ; *donnée du 4^{ème} trimestre 2015, **Provisoire, estimation flash-TR-04 ; Insee, IR-41-16 février 2017

Dans les secteurs marchands, l'emploi s'est redressé sur la période 2012-2016 avec 230 200 emplois salariés créés (sur la base de l'estimation flash de l'Insee pour le 4^{ème} trimestre 2016), alors que plus de 430 000 postes avaient été perdus entre la fin 2007 et la fin 2012. De même le taux d'emploi en équivalent temps plein a-t-il recommencé à augmenter en particulier depuis la fin 2015.

Toutefois, notre pays n'a toujours pas retrouvé son niveau d'emploi salarié de la fin 2007 dans le secteur privé, de telle sorte que l'impact de la grande récession de 2008-2009 sur l'emploi est toujours d'actualité.

De plus, le mouvement récent de création nette d'emploi s'est accompagné d'une vive croissance de l'intérim (+28,7% entre la fin 2012 et celle du 4^{ème} trimestre 2016) et dans une moindre mesure des CDD (+6,9% en moyenne entre 2012 et 2015).

Enfin, d'un point de vue global, le **secteur non marchand** a contribué à cette embellie globale de l'emploi salarié, via les emplois aidés créés par le gouvernement (emplois d'avenir, notamment), qui ont augmenté de 68% de 2012 à 2016, après avoir diminué de 24,4% de 2007 à 2012.

Sur un plan qualitatif, même si le **taux de CDI** dans les emplois salariés reste très majoritaire, en dépit d'un taux de recrutement en CDD de plus de 80% (Cf. tableau 7, ci-dessous), **sa baisse constatée depuis 2004** permet de conclure à une certaine dégradation de la situation. En revanche, il est difficile à ce stade d'affirmer qu'il s'agisse d'un processus structurel.

Enfin, le **sous-emploi**, après avoir fortement augmenté de 2007 à 2012 sous l'effet du choc de 2008, a continué à progresser depuis, mais à un rythme moindre, en relation avec l'amélioration de la conjoncture du marché du travail. **On notera cependant que sa fréquence est près de trois fois plus forte pour les femmes que pour les hommes à la fin 2016.**

7-Evolution des déclarations d'embauche dans les secteurs concurrentiels selon le type de contrat de travail (Champ ACOSS)

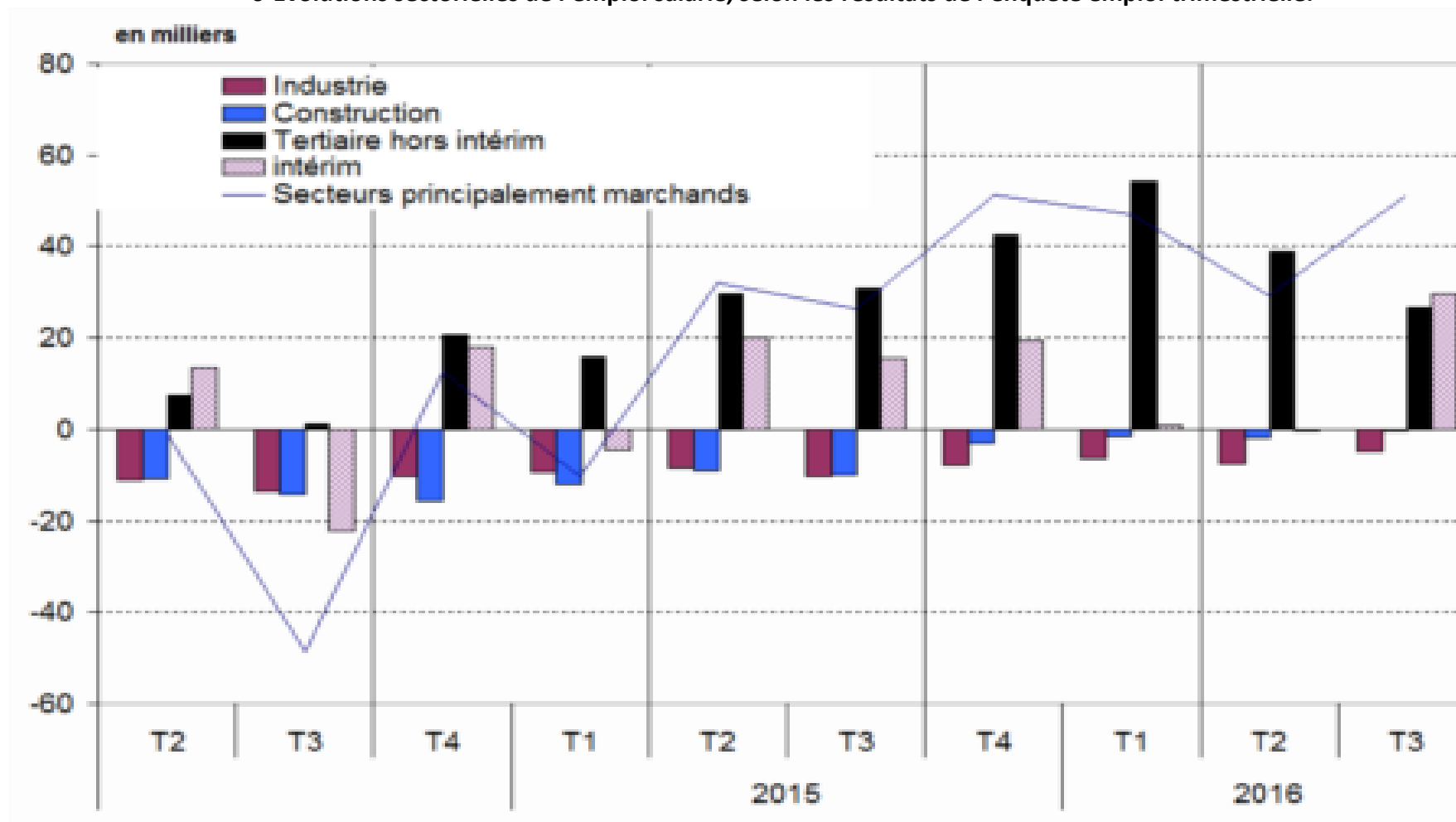
En données CVS

	CDI	CDD ≥ 1 mois	CDD ≤ 1 mois	TOTAL	CDI/ TOTAL En %
T-4 2000	903 426	950448	1681357	3 535180	25,5
T-4 2002	777 346	844675	1 741011	3 363032	23,1
T-4 2004	731 003	918 244	2118 882	3 768129	19,4
T-4 2006	825 435	960 805	2 609186	4 395426	18,7
T-4 2008	784 721	932832	2 838436	4 555989	17,2
T-4 2010	790 606	998 107	3 186318	4 975031	15,9
T-4 2012	757 840	964938	3 600924	5 323701	14,2
T-4 2014	735 620	986 049	4 020 917	5 742586	12,8
T-4 2016	827 154	1 071276	4 228 242	6 126 692	13,5

Source : AcoSS ; déclarations uniques d'embauche (DUE)-AcoSS-stat.

VII- Évolutions sectorielles de l'emploi salarié dans les secteurs marchands

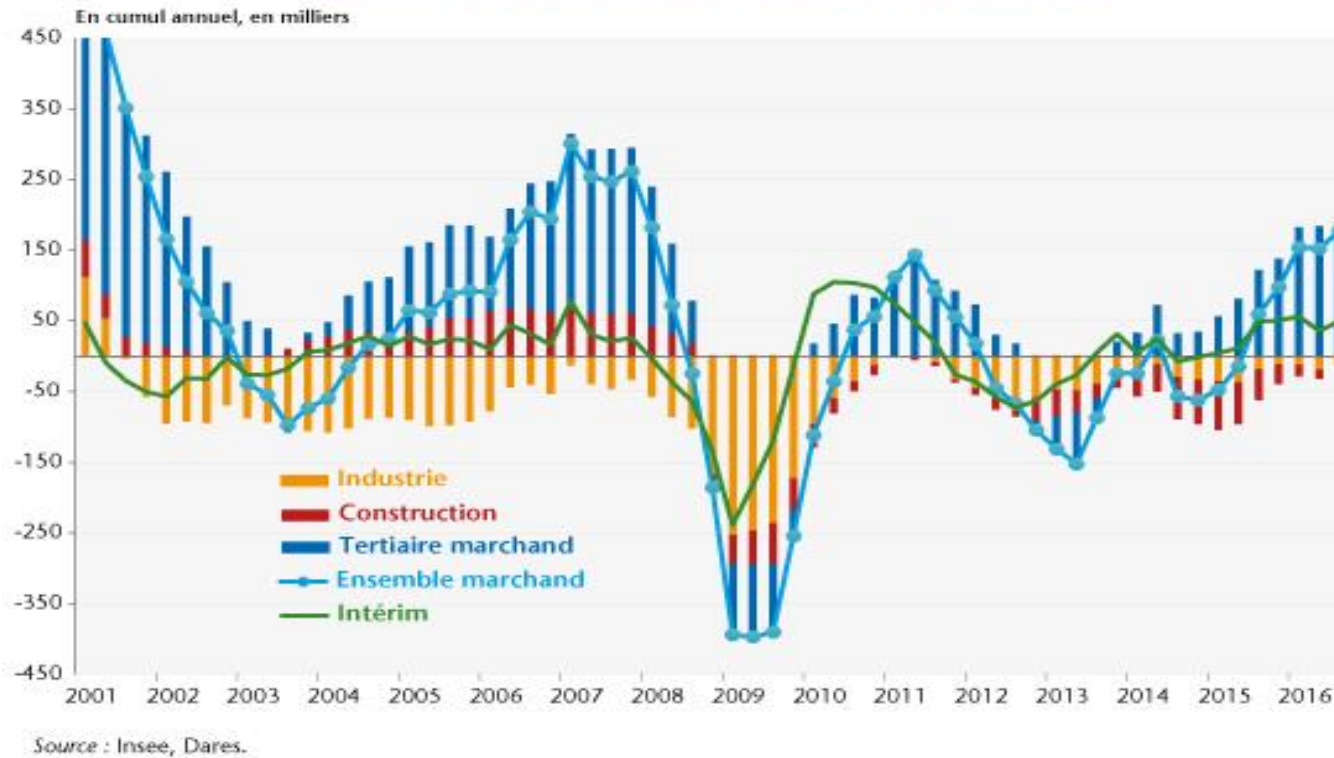
6-Évolutions sectorielles de l'emploi salarié, selon les résultats de l'enquête emploi trimestrielle.



Source : Insee, enquête trimestrielle sur l'emploi

7-Évolution sectorielle de l'emploi en termes annuels

Évolution annuelle de l'emploi corrigé de l'intérim



Source : OFCE, le blog, 24 janvier 2017

La grande récession 2008-2009 a dans un premier temps détruit des emplois non qualifiés et a donc modifié le poids des différentes CSP dans l'emploi salarié. Mais ces mouvements s'expliquent aussi par la transformation de l'appareil productif et par l'évolution de la technologie et, en l'occurrence, par les conséquences de la diffusion du numérique dans le système productif.

En observant le tableau, on constate que la structure des emplois salariés par CSP a profondément évolué depuis le début des années 2000. Il faut d'abord y voir l'effet du recul du secteur industriel (Cf. graphiques 6 et 7 infra) au profit du secteur des services qui a eu un fort impact négatif sur les emplois **d'ouvriers qualifiés et non qualifiés, qui ont reculé respectivement de près de 11% et de 21% depuis 2002.**

Plus précisément, la crise de 2008 a amplifié ce recul de l'emploi industriel, puisque l'essentiel des pertes d'emplois ouvriers ont été enregistrés à partir de 2007 (Cf. tableau 6, infra).

De plus si l'on élargit le champ d'observation, l'on constate à cet égard un risque élevé de polarisation de l'emploi avec des destructions de postes de travail répétitifs, peu qualifiés, dans le secteur industriel, mais aussi, dans le tertiaire industrialisable. En revanche on observe une augmentation, en moindre proportion, des emplois de conception et de maintenance technique dans ces différents secteurs, dont témoigne **la bonne résistance des professions intermédiaires à la crise de 2008, seule catégorie à avoir vu ses effectifs augmenter continuellement depuis 2002** (Cf. tableau 6, infra).

L'enjeu des années à venir est donc, notamment, de savoir **dans quelles activités productives seront déversés les emplois supprimés par les effets de cette révolution technologique**, compte tenu de l'incidence de ces transformations structurelles de l'emploi sur la distribution des salaires⁴.

En effet, cette polarisation des emplois induit une baisse relative des rémunérations des salariés à qualification moyenne ou basse, alors qu'elle pousse à la hausse celles des emplois de conception ou des emplois de techniciens qualifiés.

Ces tendances lourdes pourraient donc se traduire par un creusement des inégalités salariales et une baisse de la part des salaires dans le PIB, ce qui augurerait mal de la dynamique future de sa croissance.

En conclusion, la question se pose de savoir si ce creusement des inégalités de revenus salariaux va induire une croissance de l'emploi dans les services peu sophistiqués (dont certains services à la personne en particulier) et faiblement rémunérés, suffisamment dynamique, pour, à la fois, compenser les pertes d'emplois, induites par l'automatisation et résorber le stock des chômeurs de longue durée, faiblement qualifiés⁵.

L'observation de l'évolution des effectifs des employés non qualifiés, qui ont augmenté depuis 2007, en dépit de la crise globale de l'emploi induite par la grande récession de 2008, laisse à penser que l'on pourrait assister à une évolution structurelle actionnée par un effet de demande lié à la modification de la répartition des revenus en faveur des plus riches, évoquée plus haut.

Toutefois rien n'indique que cette tendance soit viable à long terme, compte tenu de son incidence globale sur la demande finale et la croissance économique.

⁴ Cf Patrick Artus ; Natixis, flash économie ; 4 juillet 2016, n°724

⁵ Sur ces questions de l'impact de la révolution numérique sur l'emploi, voire le rapport du Conseil d'orientation de l'emploi : « automatisation, numérisation et emploi », janvier 2017.

VIII- Evolution de la structure des emplois selon les catégories socio professionnelles

La grande récession 2008-2009 a dans un premier temps détruit des emplois non qualifiés et a donc modifié le poids des différentes CSP dans l'emploi salarié. Mais ces mouvements s'expliquent aussi par la transformation de l'appareil productif et par l'évolution de la technologie et, en l'occurrence, par les conséquences de la diffusion du numérique dans le système productif.

En observant le tableau, on constate que la structure des emplois salariés par CSP a profondément évolué depuis le début des années 2000. Il faut d'abord y voir l'effet du recul du secteur industriel (Cf. graphiques 6 et 7 infra) au profit du secteur des services qui a eu un fort impact négatif sur les emplois **d'ouvriers qualifiés et non qualifiés, qui ont reculé respectivement de près de 11% et de 21% depuis 2002.**

Plus précisément, la crise de 2008 a amplifié ce recul de l'emploi industriel, puisque l'essentiel des pertes d'emplois ouvriers ont été enregistrés à partir de 2007 (Cf. tableau 6, infra).

De plus si l'on élargit le champ d'observation, l'on constate à cet égard un risque élevé de polarisation de l'emploi avec des destructions de postes de travail répétitifs, peu qualifiés, dans le secteur industriel, mais aussi, dans le tertiaire industrialisable. En revanche on observe une augmentation, en moindre proportion, des emplois de conception et de maintenance technique dans ces différents secteurs, dont témoigne **la bonne résistance des professions intermédiaires à la crise de 2008, seule catégorie à avoir vu ses effectifs augmenter continument depuis 2002** (Cf. tableau 6, infra).

L'enjeu des années à venir est donc, notamment, de savoir **dans quelles activités productives seront déversés les emplois supprimés par les effets de cette révolution technologique**, compte tenu de l'incidence de ces transformations structurelles de l'emploi sur la distribution des salaires⁶.

En effet, cette polarisation des emplois induit une baisse relative des rémunérations des salariés à qualification moyenne ou basse, alors qu'elle pousse à la hausse celles des emplois de conception ou des emplois de techniciens qualifiés.

Ces tendances lourdes pourraient donc se traduire par un creusement des inégalités salariales et une baisse de la part des salaires dans le PIB, ce qui augurerait mal de la dynamique future de sa croissance.

En conclusion, la question se pose de savoir si ce creusement des inégalités de revenus salariaux va induire une croissance de l'emploi dans les services peu sophistiqués (dont certains services à la personne en particulier) et faiblement rémunérés, suffisamment dynamique, pour, à la fois, compenser les pertes d'emplois, induites par l'automatisation et résorber le stock des chômeurs de longue durée, faiblement qualifiés⁷.

⁶ CF Patrick Artus ; Natixis, flash économie ; 4 juillet 2016, n°724

⁷ Sur ces questions de l'impact de la révolution numérique sur l'emploi, voire le rapport du Conseil d'orientation de l'emploi : « automatisation, numérisation et emploi », janvier 2017.

L'observation de l'évolution des effectifs des employés non qualifiés, qui ont augmenté depuis 2007, en dépit de la crise globale de l'emploi induite par la grande récession de 2008, laisse à penser que l'on pourrait assister à une évolution structurelle actionnée par un effet de demande lié à la modification de la répartition des revenus en faveur des plus riches, évoquée plus haut.

Toutefois rien n'indique que cette tendance soit viable à long terme, compte tenu de son incidence globale sur la demande finale et la croissance économique.

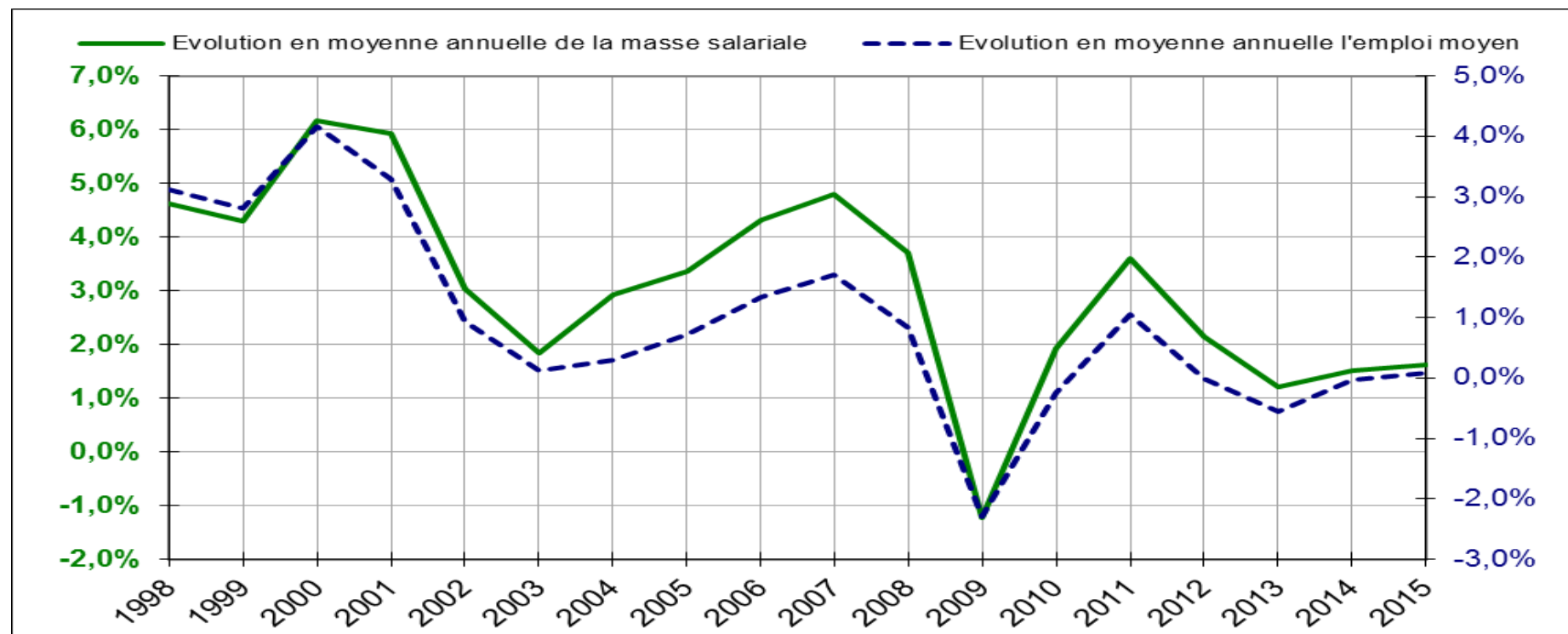
8-Evolution de la structure des emplois salariés selon l'enquête emploi de l'Insee

Effectifs en milliers

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %		
												2007/ 2002	2012/ 2007	2015/ 2012
Cadres et professions intellectuelles	2536	4057	4168	4215	4294	4516	4622	4483	4403	4569	--	+59,9	+13,9	-1,1
Professions intermédiaires	5670	5907	6168	6196	6241	6272	6343	6518	6601	6565	--	+4,1	+2,8	+3,5
Ouvriers qualifiés	3885	3897	3891	3724	3589	3574	3541	3503	3514	3485	--	+0,3	-9,1	-1,5
Ouvriers non qualifiés	2237	2060	2001	1879	1911	1887	1852	1812	1780	1794	--	-7,9	-10	-3,1
Employés qualifiés	4010	4121	4135	4046	3943	3819	3750	3754	3785	3766	--	2,5	-9	0,4
Employés non qualifiés	3134	3370	3476	3467	3506	3497	3532	3546	3 526	3479	--	7,5	4,8	-1,5
Emploi total	24674	25587	25926	25675	25731	25759	25809	25764	25802	25844	--	3,7	8,6	0,1

Source : Insee, enquête emploi. En moyenne annuelle ; Résultats annuels séries longues-T205.

IX- Evolution de l'emploi et de la masse salariale en moyenne annuelle dans le champ de l'Acoss

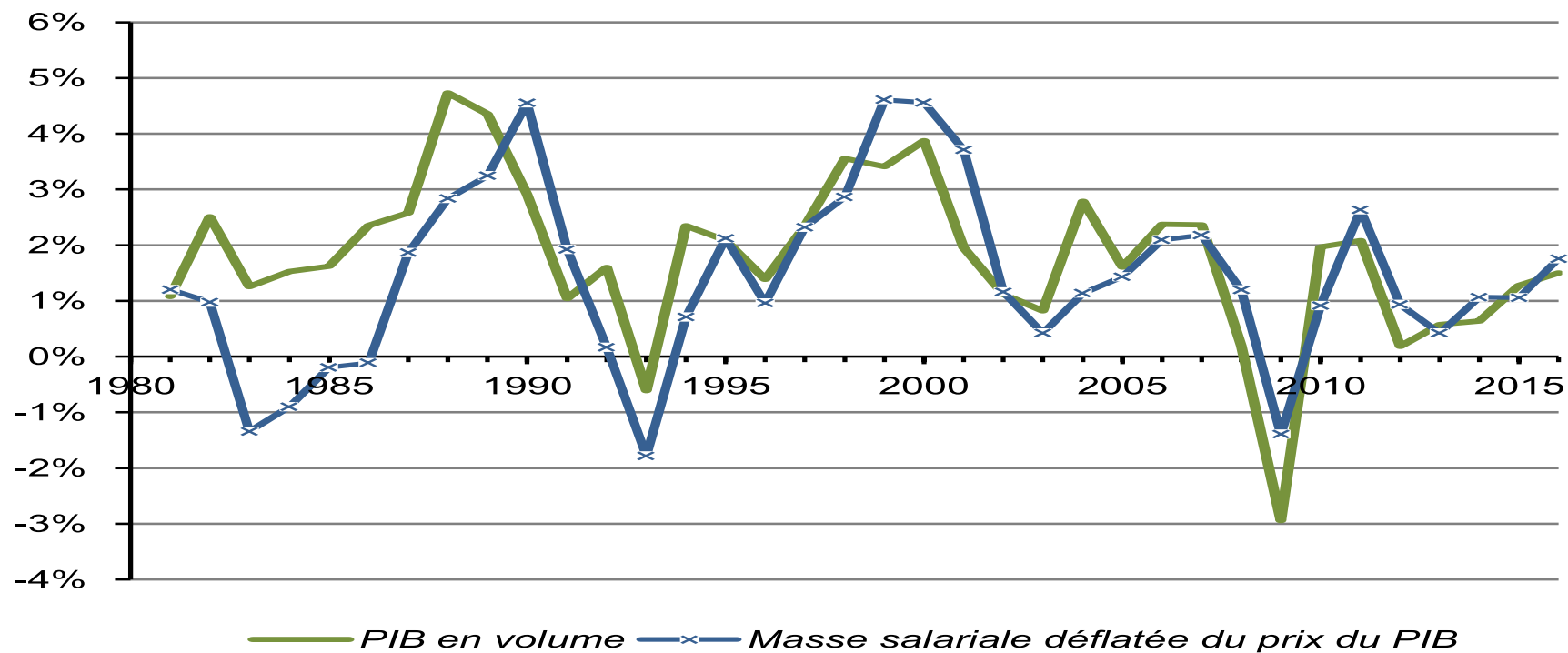


Source : Acoss ; en euros courants

Commentaire

Au-delà du parallélisme entre les courbes de l'emploi salarié et de la masse salariale dans les secteurs concurrentiels, exception faite de la période 2003-2007, on doit retenir que l'écart entre les taux de croissance de l'emploi et de la masse salariale a tendance à diminuer depuis 2013. Le ralentissement des salaires lié à celui de l'inflation et à la pression du chômage sur les salaires d'embauche explique largement ce phénomène. On note enfin que l'évolution de la masse salariale est étroitement corrélée à celle du PIB depuis 2012 (voir graphique, ci-dessous), ce qui suggère que l'on ne peut imputer la persistance du chômage à la croissance trop rapide du coût salarial.

Evolution de la croissance du PIB et de la masse salariale



Source : HCFPS, Insee et Acoff

On notera ici le choc du début des années 80, correspondant au « tournant de la rigueur », marqué par un **décrochage de la masse salariale, par rapport au PIB**, résultat de la politique de désinflation compétitive pratiquée par les gouvernements qui se sont succédé depuis 1983-1984.

X-Définitions et concepts

1- Définition des champs d'affiliation des salariés aux régimes de protection sociale

Champ couvert par l'UNEDIC (« union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce »)

Tout employeur du secteur privé situé en France est tenu d'assurer ses salariés contre le risque de privation involontaire d'emploi et donc de s'affilier au régime d'assurance chômage (article L. 5422-13 du code du travail).

Sont également concernés, les salariés détachés ainsi que les salariés expatriés, quelle que soit leur nationalité, occupés par des entreprises entrant dans le champ d'application territorial de l'assurance chômage.

Exception : ne sont pas affiliés au régime d'assurance chômage, les salariés soumis au statut national des industries électriques et gazières (IEG) et dont l'entreprise anciennement publique a été privatisée.

Champ de l'Acoss (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale).

Le champ de l'**Acoss**, fédération des **URSSAF** (unions pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale) est constitué de l'ensemble des cotisants du **secteur concurrentiel** qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Il est très proche de ceux de l'**Unedic - Pôle Emploi** (hors grandes entreprises nationales) et de l'**Insee** (qui inclut l'emploi à domicile).

Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale (Acoss Stat n°174).

Champ couvert par l'enquête emploi de l'Insee en continue (EEC).

L'**enquête Emploi en continu** est une enquête auprès des ménages, portant sur toutes les personnes de 15 ans ou plus. Elle fournit une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). C'est une enquête trimestrielle dont la collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre.

Le champ de l'enquête : personnes interrogées et représentativité, selon l'Insee,

« Les personnes sont enquêtées dans leur résidence principale, c'est-à-dire la résidence où elles vivent habituellement. Les personnes interrogées dans l'enquête sont celles vivant dans des logements dits « ordinaires » ainsi, les populations vivant en communauté ne font pas partie du champ de l'enquête. Il s'agit des personnels des établissements hospitaliers, scolaires et hôteliers vivant en collectivité et des communautés religieuses. La population des habitations mobiles et les marins ne sont pas plus interrogés. Échappant à cette règle, les élèves internes sont intégrés

au champ de l'enquête. En outre, les élèves ou étudiants habitant dans un logement indépendant (hors cité universitaire ou foyer d'étudiants) font partie du champ de l'enquête : ils sont interrogés dans leur logement s'ils le considèrent comme leur logement principal, ou dans le logement de leurs parents s'ils y retournent fréquemment notamment pendant les vacances scolaires. De même, une personne ayant un logement occasionnel mais retournant le week-end dans son foyer principal est interrogée dans ce dernier.

Toutes les personnes des logements appartenant au champ de l'enquête sont enregistrées lors du passage de l'enquêteur, mais seules les personnes âgées d'au moins 15 ans révolus dans l'année civile sont effectivement interrogées. Le champ géographique de l'enquête est la France métropolitaine. »

L'Enquête emploi de l'Insee en continue (EEC) permet d'estimer les effectifs salariés correspondant à deux secteurs :

► **Les secteurs marchands non agricoles (SMNA)** correspondent ici aux activités de la nomenclature d'activités française (NAF, rév. 2) : ensemble de l'industrie ; construction ; commerce-réparation d'automobiles et de motocycles ; transports et entreposage ; hébergement et restauration ; information et communication ; activités financières et d'assurance (divisions 66 et 64.20Z) ; activités immobilières ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien ; enseignement ; santé humaine et action sociale ; arts, spectacles et activités récréatives ; autres activités de services à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Les **secteurs principalement marchands non agricoles** sont les secteurs marchands non agricoles (SMNA), sans les activités d'enseignement, de santé humaine et d'action sociale.

Les effectifs des secteurs principalement marchands étaient de 16,095 millions de salariés à la fin du TR-03 de 2016.

(NB : Les effectifs correspondants ne doivent être assimilés à l'emploi concurrentiel qui est constitué de l'emploi salarié du secteur marchand non agricole et de la partie privée de l'emploi salarié non marchand.)

► **Les secteurs principalement non marchands**

Ils correspondent aux activités non marchandes de l'administration, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, **hors emploi public.**

Les effectifs correspondants étaient de 2, 040,1 millions à la fin du TR-03 de 2016.

L'ensemble de ces deux secteurs représentait 18, 135 millions de salariés à la fin du TR-03 de 2016.

Le secteur tertiaire non marchand est plus large ; il comprend l'Administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Au total, à la fin 2015, on comptait en moyenne 22,862 millions de salariés en France métropolitaine.

2-Les DEFM

Les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi.

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis⁸ sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi selon les catégories suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Ces notions sont distinctes du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), soit : toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee.

3-Le « halo du chômage »

Cette catégorie de personnes recensée par l'enquête emploi en continue de l'Insee, comprend celles qui ne sont pas considérées comme chômeurs au sens du BIT, mais dont la situation s'en rapproche.

Ces personnes, sont **sans emploi, souhaitent travailler**, mais ne sont **pas disponibles** dans les quinze jours pour occuper un emploi (car elles suivent une formation, poursuivent des études...) ou **n'ont pas fait de démarche de recherche d'emploi** depuis quatre semaines (quelquefois parce qu'elles attendent le résultat de démarches antérieures). Parmi les personnes qui sont décomptées dans cette catégorie, on trouve notamment des « chômeurs découragés », c'est-à-dire des personnes qui renoncent à chercher un emploi considérant qu'il n'y en pas de disponibles pour elles.

⁸ CNIS : Conseil national de l'information statistique.

4-Le « sous-emploi »

Le **sous-emploi**, mesuré par l'enquête emploi en continue de l'Insee recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent un emploi ou non. Sont également en sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage partiel, chômage technique, etc.).

5-L'indicateur conjoncturel de durée de chômage (ICDC),

Calculé par Pôle Emploi, l'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il consiste à évaluer la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

Ainsi, les demandeurs d'emploi, qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les conditions sur le marché du travail du 2^{ème} trimestre 2016 resteraient inscrits à Pôle emploi en moyenne 335 jours (soit environ 11 mois).

6- Le taux d'activité

Une personne en activité est une personne en emploi ou au chômage au sens du BIT. Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité et la population totale.

6- Le taux d'emploi

Le **taux d'emploi à temps complet** (resp. à **temps partiel**) est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi à temps complet (resp. partiel) et la population totale.

Le **taux d'emploi en CDI** (resp. en **CDD ou intérim**) est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi à durée indéterminée (resp. à durée déterminée ou en intérim) et la population totale.

7-Chômage au sens du BIT et taux de chômage

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois

Le **taux de chômage** est mesuré par le rapport entre le nombre de chômeurs BIT et le nombre de personnes en activité, c'est-à-dire qui sont, soit chômeurs soit en emploi. Ce concept ne doit pas être confondu avec la **part des chômeurs** au sein de la population totale en âge de travailler soit conventionnellement, la fraction de la population totale dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans.

8- Passage du taux d'emploi au taux d'activité

La **population active (POPACT)** est égale à la somme des actifs ayant un emploi (**EMP**) et des chômeurs (**CHOM**).

Le **taux de chômage** est égal au rapport du nombre des chômeurs à la population active :

$$\frac{\text{CHOM}}{\text{POPACT}}$$

Si **POP** est la population en âge de travailler, soit par convention les personnes âgées de 15 à 64 ans, le **taux d'emploi (EMP/POP)** est égal à la différence entre le **taux d'activité (POPACT/POP)** ou part des actifs dans la population totale en âge de travailler (**POP**) et la **part du chômage (CHOM/POP)** dans la population en âge de travailler (**POP**).

$$\frac{\text{EMP}}{\text{POP}} = \frac{\text{POPACT}}{\text{POP}} - \frac{\text{CHOM}}{\text{POP}}$$

Si on appelle « **U** » le **taux de chômage**, alors, le **taux d'emploi** est égal au produit du **taux d'activité** par le complément à 1 du **taux de chômage** :

$$\text{Taux d'emploi} = \text{taux d'activité} * (1-U)$$

